



# Charte des achats responsables et éthiques

we care / we act

**Gerflor**<sup>®</sup>

# Charte des achats éthiques et responsables

“ L’efficacité à long terme de la fonction Achats réside sur la maîtrise des coûts, de la qualité, des délais mais aussi et plus que jamais sur la mise en œuvre de notre démarche RSE. Elle est indissociable de l’implication sans faille de nos fournisseurs. C’est dans ce cadre qu’une relation équilibrée et durable est possible afin de travailler de manière éthique et responsable.”

Directeur des achats du groupe

## NOTRE VISION

Dans un monde en pleine évolution, nous nous efforçons d’améliorer la vie des utilisateurs, en fournissant des solutions revêtements de sol sûrs et créatifs, allant au-delà de leurs besoins et en contribuant à un monde meilleur.

## NOTRE MISSION

### Anticiper et montrer la voie pour :

- des solutions innovantes, décoratives, éco-responsables et spécialisées,
- un dévouement inébranlable envers les besoins ainsi que la réussite de nos clients et partenaires.

Nous relèverons ces défis grâce à la passion de nos équipes et leur conviction qu’il existe toujours un meilleur moyen de faire encore mieux.

## NOS VALEURS

### TRAVAIL D’ÉQUIPE

### RESPECT ET INTÉGRITÉ

### AGILITÉ ET ESPRIT D’ENTREPRENEUR

### RÉUSSITE DES CLIENTS

### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ



## PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER NOS AMBITIONS AVEC VOUS

Nous aspirons à ce que l’environnement, le progrès social et le développement économique soient indissociables au sein de notre supply chain. C’est l’objet de la présente Charte des Achats Éthiques et Responsables (la « Charte »). Nous décrivons ci-après nos attentes concernant la gestion de l’environnement, les conditions de travail et les pratiques de nos fournisseurs, prestataires, consultants et autres tiers qui nous fournissent des biens et des services, ainsi que de leurs entités mères, filiales, sous-traitants et chaînes d’approvisionnement (ci-après dénommés « Nos Partenaires »).

Nous sommes tenus de nous assurer avec Nos Partenaires que nos employés, nos représentants commerciaux, nos agents et nos sous-traitants comprennent et respectent ces principes.

La présente Charte contribue à donner les clés et prendre les bonnes décisions dans une situation donnée, dans le respect des réglementations applicables dans chaque pays où le groupe opère actuellement.

La présente Charte ne se substitue pas à la réglementation nationale des pays dans lesquels vous travaillez et auxquelles vous êtes soumis.

# Planète, santé & sécurité



## RESPONSABILITÉ ENVERS LA PLANÈTE

Nous travaillons dans le respect des lois environnementales locales et nous interdisons la fabrication ou la vente de produits qui présentent un risque inacceptable pour la santé des individus et pour l’environnement.

Nous attendons de Nos Partenaires qu’ils respectent les mêmes principes et qu’ils contribuent à la protection de l’environnement en nous accompagnant dans notre démarche, en proposant des produits et des services performants et innovants du point de vue environnemental, afin de réduire notre consommation de matières premières et d’énergie, de préserver les ressources naturelles et de réduire les impacts à chaque étape du cycle de vie de nos produits (conception, fabrication, distribution, utilisation et recyclage).

Nous encourageons également Nos Partenaires à réduire leur impact sur l’environnement et le climat et à protéger les ressources naturelles dont nous dépendons tous.

Notre principal objectif demeure la réduction de notre empreinte carbone en particulier grâce à notre approche d’économie circulaire. Notre bilan ne peut être dissocié de celui de Nos Partenaires, et nous attendons d’eux le même engagement.

En tant qu’industrie de transformation, nous accordons une attention particulière à nos matières premières et Nos Partenaires doivent respecter toutes les règles relatives à l’utilisation, au stockage et à l’importation de tout produit chimique.

## RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Nous nous engageons à assurer la sécurité sur les lieux de travail et nous avons élaboré de nombreuses règles, consignes et une Charte Santé et Sécurité visant à protéger les personnes travaillant ou pour le compte de Gerflor.

Nous attendons de Nos Partenaires qu’ils contribuent à offrir des sites de travail sûrs et sains à leurs salariés. Nos Partenaires doivent tout mettre en œuvre pour réduire le risque d’accidents, de blessures et d’exposition, particulièrement en présence de matières dangereuses. Ils doivent disposer de règles de sécurité bien établies, d’un entretien préventif et d’équipements de protection conformes à la loi.

Les Partenaires commerciaux doivent s’assurer que leurs activités commerciales ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de leurs employés, de leurs sous-traitants, ou de toute autre personne des populations avoisinantes ou des utilisateurs des produits.

En cas de doute, nous adopterons conjointement un principe de précaution.

# Lieu de travail, droit du travail et droits de l'homme

## RECONNAÎTRE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION, LES DROITS SYNDICAUX ET LE DROIT AUX CONVENTIONS COLLECTIVES

Nous croyons en la liberté d'association et soutenons la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, dans les pays où il est applicable. Nos Partenaires doivent respecter le droit de leurs employés à adhérer ou non à une association légale sans crainte de traitement et de représailles.



## FAVORISER LE RESPECT, LA DIGNITÉ, LA DIVERSITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En tant que Partenaire, nous attendons de vous que vous valorisiez et encouragiez la diversité. Nos Partenaires doivent préserver les lieux de travail de tout harcèlement, tel que, harcèlement sexuel, mauvais traitement, intimidation, violence, châtement corporel, contrainte mentale ou physique, violence verbale et discrimination. Ils doivent également mettre en œuvre le principe de l'égalité de traitement et de rémunération entre les hommes et les femmes.

Nos Partenaires doivent lutter contre toute forme de discrimination, notamment toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la religion ou l'appartenance politique. Gerflor veillera à ce qu'il n'existe aucune discrimination à l'encontre des minorités religieuses, en particulier pour les partenaires commerciaux opérant dans les pays où la religion n'est pas séparée de l'État. L'émancipation des femmes par le travail est encouragée dans tous les pays. Gerflor encourage également les Partenaires commerciaux à embaucher des employés ayant un handicap.

## RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENFANT

Nous respectons le droit du travail et luttons contre le travail forcé et le travail des enfants : nous n'employons pas d'enfants. Nous ne tolérons aucune forme de contrainte, de punition physique ou d'abus envers les travailleurs. Nous attendons la même chose de Nos Partenaires, qui doivent souscrire à la même obligation et se conformer strictement aux législations applicables. Nos Partenaires ne doivent embaucher que des personnes autorisées à travailler et il leur incombe de vérifier et de prouver qu'elles ont le droit de le faire.

# Conduite des affaires et éthique

## LUTTER CONTRE LES PAIEMENTS DE FACILITATION ET LA CORRUPTION

Nous condamnons dans notre Code de conduite anticorruption et notre Charte de Ethique la corruption sous toutes ses formes, qu'elles soient actives ou passives, publiques ou privées, y compris l'extorsion, les pots-de-vin et les paiements de facilitation. Nous attendons à cet égard des engagements similaires de la part de Nos Partenaires.

## RESPECTER LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET LA RÉGLEMENTATION FISCALE

Nos Partenaires doivent respecter les obligations contractuelles et ne doivent effectuer aucune action illégale sur nos biens. Les déclarations faites à Gerflor doivent être exactes et conformes à la vérité. Nos Partenaires ne doivent pas faire référence au nom ou au logo de Gerflor sans notre autorisation préalable. Nous attendons également de Nos Partenaires qu'ils tiennent des registres précis et qu'ils mettent en œuvre des contrôles commerciaux adéquats.

## LUTTER CONTRE LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

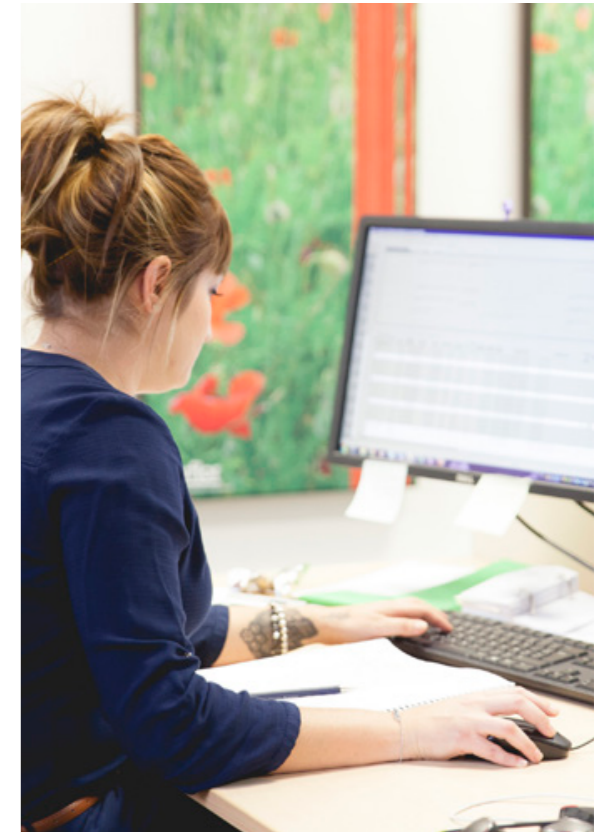
Nous attendons de Nos Partenaires qu'ils prennent toutes les mesures pour prévenir les pratiques anticoncurrentielles explicitées dans notre Code de conduite anticoncurrentielle et notre Charte Ethique. Ils doivent également s'abstenir de partager les informations confidentielles du Groupe avec des tiers.

## ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conformément à notre Charte Ethique, nos prises de décisions au nom du Groupe doivent être saines, impartiales et objectives. Nos collaborateurs doivent s'abstenir de toute situation de conflit d'intérêt potentiel, et prévenir leur supérieur hiérarchique le cas échéant.

## LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nos Partenaires doivent lutter contre le blanchiment d'argent et être particulièrement vigilants sur les transactions financières afin de détecter toute anomalie.



## PROTÉGER LES DONNÉES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La collecte et le traitement des données à caractère personnel par Nos Partenaires doivent respecter les principes définis par Gerflor et détaillés dans sa Politique générale de protection des données, tels que la transparence, la minimisation et l'adéquation, le respect des finalités du traitement, le consentement, etc. Afin d'évaluer le risque de conformité lié à nos relations commerciales, nous mettons en place des procédures d'évaluation pour sélectionner Nos Partenaires selon différents critères, notamment des critères stratégiques, géographiques, ou liés au secteur d'activité.

# Procédure d'alerte et audit



## CONNAÎTRE NOTRE PROCÉDURE D'ALERTE

Nous avons mis en place une procédure d'alerte professionnelle à travers « le dispositif d'alerte » qui permet à nos employés et Partenaires de signaler un comportement ou une situation contraire à la réglementation, à notre Charte Ethique, à notre Code de conduite en matière de concurrence ou à notre Code de conduite anticorruption, ainsi que tout autre manquement couvert par le dispositif. Ce dispositif est disponible à l'adresse électronique suivante : [gerfloralert@nicolfideurope.com](mailto:gerfloralert@nicolfideurope.com). Pour plus de détails, se référer au « dispositif d'alerte » de Gerflor.

OBJECTIFS 2025

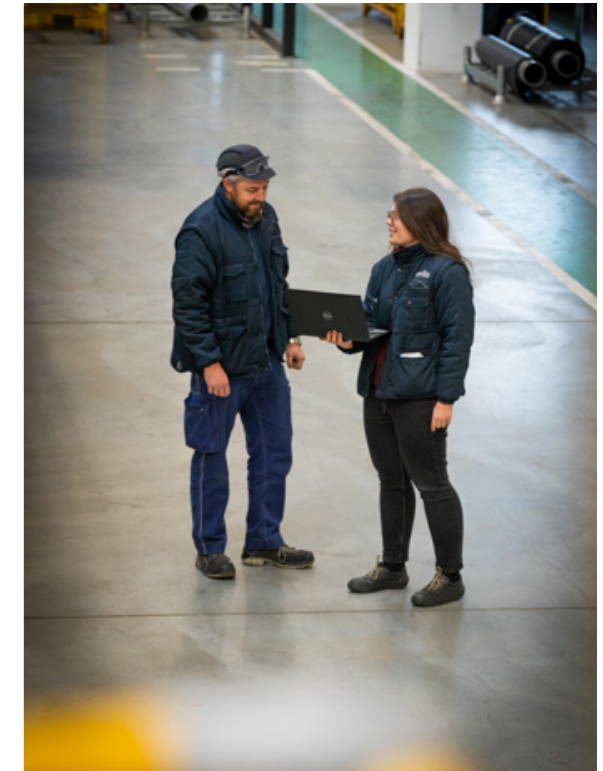


**100%**

Des fournisseurs stratégiques sont signataires de la charte d'achats éthiques et responsables.

## ÉVALUER, ORIENTER ET AMÉLIORER

Nous nous réservons le droit d'effectuer des contrôles ponctuels et inopinés pour nous assurer que la présente Charte est respectée par Nos Partenaires. Ces contrôles peuvent prendre la forme de demandes de documents, ainsi que d'évaluations et d'audits sur site réalisés par notre Groupe ou par toute société d'audit ou tout consultant indépendant habilité. Une fois le contrôle effectué, Notre Partenaire aura la possibilité, si nécessaire et en cas de non-respect de la Charte, de définir et de mettre en œuvre des actions correctives. Le non-respect de la présente Charte peut aller jusqu'à entraîner la perte des relations commerciales avec Gerflor et la résiliation éventuelle des contrats. En signant la présente Charte, Nos Partenaires s'engagent à respecter les règles et recommandations qui y sont énoncées, étant entendu qu'elles constituent un élément essentiel de la relation commerciale.



Date : ..... / ..... / .....

Directeur Achats du Groupe  
Marc DALLAMAGGIORE

Responsable RSE du Groupe  
Laure ALDON

Notre Partenaire :

Nom : .....

Fonction : .....

.....

## A PROPOS DE GERFLOR

Leader sur son marché avec plus de 80 années d'expertise sur les revêtements de sols souples.

Gerflor conçoit, fabrique et distribue des solutions innovantes, design, éco-responsables et faciles à vivre pour habiller les sols et les murs. Le Groupe est présent sur les univers tertiaires, éducatifs, hospitaliers et sportifs, mais aussi chez les particuliers pour le secteur résidentiel.

4 200 collaborateurs travaillent dans 19 usines et 30 filiales à travers 100 pays dans le monde.

## we care / we act

Nos engagements pour un développement durable d'ici 2025



**-20%**

Empreinte  
carbone\*



**10%**

Contenu  
biosourcé



**30%**

Contenu  
recyclé



**35%**

Pose libre\*\*



**60 000 T**

Volume recyclé  
annuel

**Gerflor®**